



Monsieur le Président
Conseil Départemental des Côtes d'Armor
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 Saint-Brieuc CEDEX 1

N/Réf. : AC/GLD 1804
Dossier suivi par Grégory LE DROUGMAGUET
gledroumaguet@bretagne-peches.org
Tel : 02 96 70 67 69

Pordic, le 28 mars 2018

Objet : projet d'installation d'une base de maintenance éolien offshore sur le port de Saint-Quay-Portrieux.

Monsieur le Président,

Suite à la réunion du Groupe de Travail « port de maintenance » qui s'est tenue le 23 mars 2018 réunissant des représentants des professionnels de la pêche et Ailes Marines, nous vous informons que les professionnels de la pêche présents lors de la réunion jugent inacceptables les projets d'installation de la base maintenance sur la partie « port de pêche » du port de Saint-Quay-Portrieux et se positionnent contre un éventuel aménagement de cette partie.

En effet, comme indiqué à l'équipe d'Ailes Marines lors de la réunion, les aménagements envisagés ne permettront pas aux navires de pêches côtiers et hauturiers :

- **De manœuvrer dans le port en toute sécurité lors de la débarque des produits de la pêche (notamment en cas de construction d'un terre-plein entre la criée et la coopérative maritime et d'un brise clapot à l'emplacement envisagé)**
- **De manœuvrer en toute sécurité lors de l'accostage des navires de pêche sur les pontons « pêche » (au vu des caractéristiques techniques des navires et des espaces entre les pontons de pêche)**

Toutefois, dans l'éventualité où un parc éolien se développerait en baie de Saint-Brieuc, les membres du Groupe de Travail ont demandé à l'équipe d'Ailes Marines d'étudier l'installation d'une base de maintenance éolien offshore en baie de Saint-Brieuc sur le port du Légué tout en conservant la possibilité d'avoir un navire sur un des pontons du port (dont l'emplacement devra être décidé avec les usagers du port).

Je reste à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Alain COUDRAY
Président du CDPMEM22

Copie :

Préfet du département des Côtes d'Armor
Directeur Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor
Délégué Mer et Littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor
Maire de Saint-Quay-Portrieux
Président d'Ailes Marines

CDPMEM 22
Espace Azur – rue des Grands clos
22590 PORDIC
☎ : 02.96.70.92.59